

Mise en ligne : 23 janvier 2021.
Dernière modification : 9 septembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ COLONIALE DE GÉRANCE ET D'ÉTUDES, Paris (1928-1937) gérance de plantations de sisal en Afrique noire

création des Établissements Devès et Chaumet,
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Deves_et_Chaumet.pdf
de la Banque de l'Afrique occidentale,
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Banque_Afrique_occidentale.pdf
de la maison Meyer-Borel, Sorbé et C^{ie}
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jules_Marcuard-Paris.pdf
et de la banque Demachy

Maximilien (*Max*) BEGOUËN (1883-1961),
président et administrateur délégué

président des Éts Devès et Chaumet. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Deves_et_Chaumet.pdf

2 juillet

(*Les Archives commerciales de la France*, 6 juillet 1928)

PARIS. — Formation. — Soc. anon. dite soc. COLONIALE de GÉRANCE et d'ÉTUDES,
25, Général-Foy. — 99 ans. — 1.000 000 fr. — 13 juin 1928. — *Affiches Parisiennes*.

AVIS DE CONVOCATION

(*La Petite Gironde*, 22 juillet 1928)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Plantations_d_Ambidedi.pdf

Les futurs actionnaires de la société anonyme en voie de formation Société des plantations d'Ambidedi sont convoqués par le fondateur en première assemblée générale constitutive, chez MM. DEVÈS, CHAUMET ET Cie, 17, cours de Verdun, à Bordeaux, le 25 juillet à ?

ORDRE DU JOUR

.....

LE FONDATEUR

La Société coloniale de gérance et d'études.

(*Les Archives commerciales de la France*, 14 mai 1929)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. COLONIALE de GÉRANCE et d'ÉTUDES, 12, Roquépine. — 10 avril 1929. — *Petites Affiches*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 21 mai 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. COLONIALE de GÉRANCE et d'ÉTUDES, 12, Roquépine. — Capital porté de 1.000.000 francs à 5.000.000 fr. — 3 mai 1929. — *Petites Affiches*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 23 juillet 1929)

PARIS. — Modification, — Soc. COLONIALE de GÉRANCE et d'ÉTUDES, 12, Roquépine. — Nomination de M. Bedouet et la Cie de Bordeaux comme administrateurs. — 5 juil. 1929. — *Petites Affiches*.

Les cultures de sisal de Diakandapé
(*Revue internationale des produits tropicaux*, janvier 1930, p. 13-14)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cultures_de_Diakandape.pdf

.....
Poursuivant l'effort commencé par la S. A. des Cultures de Diakandapé, la Société coloniale de gérance et d'études a mis sur pied un programme plus vaste dont la réalisation est en cours. Cinq centres nouveaux de culture ont ainsi été ouverts et ont pour objectif la plantation de 6.000 hectares nouveaux.

Ils sont répartis de la façon suivante :

	hectares
Société des Plantations d'Ambidedi	1.500
Société des Plantations de Kayes N'Di	1.000
Société des Plantations de Haute-Volta	1.500
Société des Plantations de Guinée Française	1.000
Société des Plantations de Casamance	1.000

Les travaux sont déjà avancés. Cinq mille hectares ont été défrichés sur l'ensemble, dont 1.500 sont plantés en sisal d'un ou deux ans.

Les pépinières comptent actuellement environ quatre millions de pieds qui seront mis en place au cours de la prochaine saison des pluies. Les surfaces plantées en sisal seront ainsi portées à 5.000 hectares.

.....

SOCIÉTÉ COLONIALE DE GÉRANCE ET D'ÉTUDES
(*L'Information financière, économique et politique*, 27 février 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue le 25 février, sous la présidence de M. Max Begouën, a approuvé les comptes du premier exercice social, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois, clos le 31 décembre 1929, et faisant ressortir un bénéfice net de 385.902 francs.

Le dividende brut a été fixé à 22 fr. 333 par action entièrement libérée, 10 fr. 854 par action libérée du quart et 55 fr. par part, payables à partir du 1^{er} juillet prochain, sous déduction des impôts.

La nomination de MM. André Massena, prince d'Essling ¹ et M. Robert Demachy comme administrateurs, a été ratifiée.

Il ressort du rapport du conseil que l'activité de la société, pendant les premiers mois de son existence, a été absorbée par sa propre organisation et par la mise au point de diverses affaires, dont elle a obtenu ensuite la gérance, notamment la Société anonyme des Cultures de Diakandapé, la Société anonyme des Plantations d'Ambidedi, la Société anonyme des Plantations de Casamance, la Société anonyme des plantations de Kayes et la Société anonyme Plantations de la Haute-Volta.

(Les Archives commerciales de la France, 6 août 1930)

PARIS. — Modification des statuts, — Soc. COLONIALE de GÉRANCE et d'ÉTUDES, 12, Roquépine. — 3 juillet 1930. — *Petites Affiches*.

(Les Archives commerciales de la France, 19 novembre 1930)

PARIS. — Modification, — Soc. dite Cie FRANÇAISE DU SISAL ET DES DISTILLERIES DU CONGO, 12, Roquépine. — Transfert du siège 63, av. Champs-Élysées. — 29 oct. 1930. — *Petites Affiches*.

PARIS. — Modification. — Soc. COLONIALE DE GÉRANCE ET D'ÉTUDES, 32, Roquépine. — Transfert du siège, 63, av. Champs-Élysées. — 22 oct. 1930. — *Petites Affiches*.

1930 (déc.) : entrée au conseil de la Société coloniale française de culture et
d'importation (Socofra)

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Socofra.pdf

Cie française du sisal et des distilleries du Congo

(Les Annales coloniales, 13 décembre 1930)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Sisal&distilleries_du_Congo.pdf

¹ André Massena de Rivoli, prince d'Essling (1891-1974) : gérant de la maison de banque Meyer-Borel, Sorbé et Cie (1927). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jules_Marcuard-Paris.pdf

.....
Un programme modéré a été adopté par les actionnaires ; ce programme sera réalisé sous le contrôle de la Société coloniale de gérance et d'études.

SOCIÉTÉ COLONIALE DE GÉRANCE ET D'ÉTUDES
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 avril 1931)

L'assemblée ordinaire tenue le 22 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1930, faisant apparaître un solde bénéficiaire net de 989.131 francs, permettant la distribution de l'intérêt statutaire de 6 % aux actions libérées et non libérées.

Le conseil rappelle dans son rapport la constitution de l'Anglo french Sisal Co et de la Compagnie africaine des plantes à parfum*. La Société a pris la gérance de la première de ces sociétés et est devenue l'agence de la seconde.

En ce qui concerne l'exploitation du sial, le conseil expose que la baisse des prix survenue au cours de la période écoulée n'est pas inquiétante, en raison du fait qu'il n'y a pas de surproduction de cette matière : on peut donc envisager l'avenir avec confiance pour cette branche d'opération.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLANTATIONS DE LA GUINÉE FRANÇAISE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.300.000 FRANCS.
AVIS DE CONVOCATION

(*Journal officiel de la Guinée française*, 1^{er} mai 1931)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Plantations_Guinee_francaise.pdf

Messieurs les actionnaires de la Société anonyme des plantations de la Guinée française dont le siège social est à Sanankoroni, cercle de Kankan (Guinée française) sont convoqués par le conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à Paris, dans les bureaux de la Société coloniale de gérance et d'études, 63, avenue des Champs-Élysées le vingt neuf mai à onze heures.

Exposition coloniale internationale
Au pavillon du Sisal
par Dinah
(*Les Annales coloniales*, 20 juin 1931)

Hier, vendredi, a eu lieu, à l'Exposition coloniale, l'inauguration du pavillon du Sisal, au milieu d'une affluence considérable.

Nous avons reconnu notamment M. Marcel Olivier, délégué général à l'Exposition coloniale, et M. Géraud, commissaire de l'Afrique Occidentale à l'Exposition coloniale.

Le pavillon du Sisal, construit avec le concours de onze sociétés, s'intéressant toutes à la culture du sial, et groupées à Paris sous l'égide de la Société Coloniale de Gérance et d'Etudes, plus communément appelée Socodet, présente un ensemble tout à fait intéressant de ce que l'on peut tirer du sial et de ses produits. Ce n'est pas à nos lecteurs qui suivent depuis de longues années les articles si vivants et si documentés publiés dans nos colonnes par M. Louis Le Barbier*, que nous apprendrons les multiples utilisations du sial.

Le sisal est une plante textile du genre *agave*. Elle présente l'aspect de l'aloès, bien connu dans le Midi de la France.

Originaire du Mexique, sa culture s'est répandue dans les diverses parties du monde, et particulièrement à Java, et dans l'Est africain.

On en extrait une fibre très appréciée dans la corderie, notamment pour la fabrication de la ficelle moissonneuse-lieuse.

L'emploi du sisal, primitivement limité à cet usage, voit s'ouvrir chaque jour de nouveaux débouchés ; les cordages de marine, la ficelle d'emballage, la fabrication de nattes, paillasons, trames de tapis, broserie, sparterie, semelles de sandales, chapeaux. Il est susceptible de fournir un tissu particulièrement solide pour la sacherie et la tuile d'emballage.

La production mondiale du sisal est environ de 300.000 tonnes, sur lesquelles les félonies françaises ne produisent actuellement qu'un millier de tonnes.

La consommation de la France atteignait, ces dernières années, un chiffre de 100 millions de francs. Aussi un certain nombre de sociétés se sont-elles préoccupées d'alimenter la Métropole, demeurée jusqu'ici tributaire de l'Etranger.

Les déchets de défibrage, jusqu'ici inutilisés, sont, par leur teneur en sucre, susceptibles de fournir économiquement de l'alcool industriel qui sera particulièrement apprécié dans les colonies comme carburant. Une première distillerie vient d'être édiflée au Soudan français.

Il faut féliciter sans réserves les organisateurs du pavillon du sisal, qui ont montré ce qui était réalisé jusqu'à ce jour, et qui sera bientôt une réalité : 70 millions de francs auront été là judicieusement, et, espérons-le, fructueusement engagés.

LES GRANDES CULTURES À L'EXPOSITION (*La Petite Gironde*, 28 juin 1931)

En présence de nombreuses personnalités, du commissariat général et du monde colonial vient de s'ouvrir, officiellement, à l'Exposition de Vincennes, le pavillon du Sisal. Installé dans les dépendances de la section de l'Afrique Occidentale Française, par la Société coloniale de gérance et d'études « Socodet », 63, avenue des Champs-Élysées, Paris. On sait que le sisal, variété d'*agave*, fournit une très belle fibre, dont les emplois s'augmentent de jour en jour dans la corderie, la broserie, la sparterie, la fabrication des tapis. Les déchets de défibrage jusqu'ici inutilisés sont susceptibles de servir à la fabrication de l'alcool industriel. La culture de ce textile a pris, dans ces dernières années, une large extension dans l'Afrique Occidentale Française et à Madagascar. La « Socodet » gère les plus grandes exploitations africaines, et son pittoresque pavillon présente de beaux échantillons de fibre et toutes les variétés de produits fabriqués aujourd'hui avec le sisal. Un magnifique diorama, œuvre du peintre Eugène Frey, met tous les yeux des visiteurs les usines et les plantations de Samé-Diakandapé aux environs de Kayes.

Société coloniale de gérance et d'études (*La Journée industrielle*, 23 mars 1932)

Les comptes de l'exercice 1931, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 20 avril, se soldent par un bénéfice de 894.267 fr. contre 289.131 fr. pour l'exercice 1930

Le conseil proposera la distribution du dividende statutaire de 6 0/0 aux actions. Le montant disponible provenant du report antérieur de 133.432 fr. et du solde créditeur

sera réparti ainsi : réserve extraordinaire. 100.000 fr. ; réserve spéciale aux actionnaires. 114.855 fr. ; répartition aux 10.000 parts, 38.285 fr ; report à nouveau, 53.140 francs.

Société coloniale de gérance et d'études
(*La Journée industrielle*, 23 mars 1932)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1931 se soldant par un bénéfice net de 391.267 fr. 33, auquel il y a lieu d'ajouter le reliquat antérieur de 133.432 fr. 55.

SOCIÉTÉ COLONIALE DE GÉRANCE ET D'ÉTUDES
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 mai 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue le 20 mai, sous la présidence de M. Max Begouën, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1931, qui font apparaître un solde bénéficiaire de 394.267, fr. 23, après affectation de 52.941 fr. 58 aux amortissements. et de 29.809 fr. 11 à la provision pour impôts.

Le dividende a été fixé à 15 francs brut pour les actions entièrement libérées, à 7 fr. 65625 pour les actions libérées des 5/8^e et à 38 fr. 285 pour les parts de fondateur. Il sera mis en paiement, sous déduction des impôts. à une date que fixera ultérieurement le conseil.

Le conseil indique dans son rapport qu'aucun changement important n'est survenu dans la société au cours de l'année écoulée. Tous les efforts ont tendu à assurer l'existence des différentes sociétés dont la Société coloniale a la gérance et, devant l'incertitude des temps, le conseil s'est interdit toute initiative nouvelle. Pour répondre aux désirs et aux besoins de différentes sociétés, le conseil a été amené à créer une agence à Dakar qui permet d'exécuter sur place, pour leur compte, toutes opérations locales et de compléter ainsi l'organisation sociale.

CULTURES DE DIAKANDAPÉ
(*Les Annales coloniales*, 4 juin 1932)

L'assemblée générale extraordinaire du 20 avril n'ayant pu délibérer valablement faute de quorum, les actionnaires sont convoqués à nouveau en assemblée extraordinaire qui se tiendra à Paris, 63, avenue des Champs-Élysées, dans les bureaux de la Société coloniale de gérance et d'études, le mercredi 6 juillet, à 15 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modification des articles 16, 19, 26, 31, 38, 35 et 40 des statuts et nomination d'administrateurs.

Société coloniale de gérance et d'études
(*La Journée industrielle*, 12 juillet 1933)

Une assemblée extraordinaire tenue le 10 juillet a ratifié l'augmentation du capital social porté de 5 millions à 5.500.000 fr. par l'émission au pair d'actions nominatives de 250 fr.

Appel de fonds
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 et 17 mai 1934)

Société coloniale de gérance et d'études. — Appel du 4^e quart, soit 62 fr. 50 par action, 63, avenue des Champs-Élysées.

(*L'Information financière, économique et politique*, 20 janvier 1935)
(*Les Archives commerciales de la France*, 3 mai 1935)
(*Le Journal des finances*, 17 mai 1935)

PARIS. — Dissolution. — Soc. COLONIALE FRANÇAISE de CULTURE et d'IMPORTATION S.O.C.O.F.R.A., 68, avenue des Champs-Élysées. — Liquid. : la Soc. Coloniale de Gérances [*sic*] et d'Etudes. — *Petites Affiches*.

Société coloniale de gérance et d'études
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1935)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1934 faisant apparaître un bénéfice brut de 499.830 fr. qui laisse, après amortissements, un solde créditeur net de 14.253 fr. Compte tenu du report antérieur, le total disponible ressort à 132.445 fr. Sur la proposition du conseil, il a été reporté à nouveau.

CARNET DES PORTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES

AVIS DIVERS

(*L'Information financière, économique et politique*, 8 décembre 1935)

Compagnie franco-coloniale de gérance et de participation. — Assemblée extraordinaire le 3 janvier pour modification aux statuts et dispositions à prendre en vertu des articles 44 et 45 des statuts.

Société coloniale de gérance et d'études
(*La Journée industrielle*, 25 juin 1936)
(*Le Petit Bleu de Paris*, 26 juin 1936 : sans le dern. §)

L'assemblée ordinaire tenue hier approuvé les comptes de l'exercice 1935, se soldant par une perte de 68.661 francs, qui a été déduite du report antérieur, ainsi ramené à 63.784 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination, en qualité d'administrateur, de M. Georges-Pierre Achard [de la Banque française de l'Afrique] et les actionnaires ont réélu administrateurs M. André Massena, prince d'Essling et M. Robert Demachy.

Le rapport du conseil indique que la position du sisal ne s'est guère modifiée pendant le premier semestre de l'année 1935, les cours enregistrés durant cette période sont restés particulièrement bas. Le marché s'est vivement redressé pendant le deuxième semestre, atteignant au 31 décembre le cours de 28 livres sterling. Mais les effets de cette hausse tardive ne ressortent pas sur l'exercice 1934-1935 des sociétés qui se termine le 31 mai ou le 30 juin au plus tard. Ces dates marquent la fin de l'exploitation, le début de l'hivernage et des travaux de culture. Ce n'est donc que sur l'exercice en cours 1935-1936 que cette amélioration se fera sentir.

PETITES ANNONCES

(*La Journée industrielle*, 9 juillet 1936)

(*Les Annales coloniales*, 17 juillet-30 octobre 1936)

On demande presse mécanique ou hydraulique occasion; puissance 150 à 200 kg.
Ecr. Société coloniale de gérance et d'études, 63, avenue des Champs-Élysées

COMPAGNIE DE CULTURES TROPICALES EN AFRIQUE

Société anonyme au capital de 10 millions de francs,
dont le siège social est à Tambacouda (Sénégal).

AVIS DE CONVOCATION

Première insertion.

(*BALO*, 1^{er} février 1937)

Ordre du jour

1° Ratification des accords intervenus avec le Crédit national et la Banque de l'Afrique occidentale et d'un contrat de gérance avec la Société coloniale de gérance et d'études ;

2° Nomination des membres du comité de direction prévu auxdits accords ;

3° Démission des administrateurs et nomination d'un nouveau conseil ;

.....

(*Les Archives commerciales de la France*, 10 février 1937)

PARIS. — Modification. — Société Coloniale de gérance et d'études. 24, rue de Rivoli. — Ancien siège, 63, avenue des Champs-Élysées. — *Petites Affiches*.

(*Le Journal des finances*, 26 février 1937)

CULTURES DE DIAKANDAPE. — Le 16/3/37, 10 h. 1/2, Paris, 242, rue de Rivoli (Société Coloniale de Gérance et d'Etudes) : approbation des apports des Plantations d'Ambidedi, des Plantations de Kayes N'Di et des Plantations de Haute-Volta ; augmentation du capital.

AEC 1937/376 *bis* — Société coloniale de gérance et d'études (S. O. C. O. G. E.T.), 242, rue de Rivoli, PARIS (1^{er}).

Tél. : Opéra 75-04. — Télég. : Socogétude-Paris. — R. C. Seine 234.007 B.

Capital. — Société anon., fondée le 9 juin 1928, 5.500.000 fr. en 22.000 actions de 250 fr. — Parts bénéficiaires : 1.000 donnant droit à 25 p. 100 des bénéfices.

Objet. — Développement de l'agriculture coloniale et plus particulièrement des plantations de sisal. — Gérances, études, participations, création de plantations coloniales. — Agent en France de : Société des cultures du Diakandapé, Société des plantations de Casamance, Société anon. des plantations d'Ambidedi, Société des plantations de Kayes N'Di, Société anon. des plantations de Haute-Volta, Société anon. des plantations de la Guinée française, Consortium des distilleries de sisal, Compagnie africaine des plantes à parfum, Anglo French Sisal C^o, Compagnie de Cultures Tropicales en Afrique.

Conseil. — MM. Max Begouën, présid. ; Raoul de Lestapis, Louis Renoux, Julien Bedouet, Augustin Blanqué, André Masséna prince d'Essling, Robert Demachy, Société marocaine des pays tropicaux, représentée par M. Gaston Gradis², G. Achard.

N. B. — La dissolution anticipée de cette société sera proposée à l'assemblée générale convoquée pour le 30 juin 1937.

SOCIÉTÉ COLONIALE DE GÉRANCE ET D'ÉTUDES (France-Outre-mer, 25 juin 1937)

L'assemblée ordinaire du 30 juin sera suivie d'une assemblée extraordinaire en vue de la dissolution anticipée de la société.

Société coloniale de gérance et d'études (*La Journée industrielle*, 24 juillet 1937)

Une récente assemblée a prononcé la dissolution anticipée de cette société anonyme, au capital de 5.500.000 fr., ayant siège A Paris, 249, rue de Rivoli. Elle a nommé comme liquidateur titulaire M. Ernest du Rouret, à Paris, 16, rue de Varize, et comme liquidateur adjoint M. François Gouygou, à Courbevoie, 5, rue Auguste-Bailly.

La Société coloniale de gérance et d'études (Augustin Hamon, *Les Maîtres de la France*, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

[185] Avant son siège 3, avenue des Champs-Élysées, cette société fait partie du groupe de sociétés d'études à petit capital, dont quelques-unes sont parfois très importantes (voir tome I, pages 149-153) par suite de leur pénétration dans les affaires de grande envergure financière. L'examen des administrateurs jette une lumière crue sur le rôle important de ces sociétés d'études.

² Gaston Gradis (1889-1968) : d'une famille d'armateurs bordelais. Polytechnicien, administrateur de nombreuses sociétés coloniales. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SOCHEPAR-Casablanca.pdf

La Société coloniale de gérance et d'études a pour président de son conseil et administrateur-délégué Max Begouën [sic : *Begouën*] ³. Ce personnage, dont nous avons vu la famille dans nos tomes I et II et dans les chapitres précédents, est président et administrateur-délégué de la maison Devès, Chaumet et Cie, armateurs à Bordeaux. D'autres capitalistes bordelais figurent dans le conseil, tel M. Raoul de Lestapis ⁴, chef de la maison de Lestapis, à Bordeaux ; [186] tel Gaston Gradis*, de la maison Gradis et fils ⁵, de Bordeaux, qui sera revu dans d'autres entreprises coloniales.

L'intérêt présenté par les autres administrateurs varie beaucoup. L'administrateur-délégué, M. Julien Bedouet, ne figure pas dans les annuaires mondains et est de toute évidence un employé représentant des intérêts autres que les siens propres⁶. C'est aussi le cas de M. Georges Achard, secrétaire général de la Banque de l'Afrique occidentale, qui représente cette banque dans ladite Société de gérance et d'études. Un autre administrateur délégué est M. Louis Renoux, donnant son adresse à Châteauroux (Indre), et qui est administrateur de la Société des cultures de Diakandapé ; M. Augustin Blanqué, de Grasse (Alpes-Maritimes), ne figure pas non plus dans les annuaires mondains et nous ignorons qui il représente.

Tout autre est la situation des deux derniers administrateurs, Robert Demachy et André Massena, prince d'Essling. Le premier est membre de la banque Demachy (voir tome I) ; le second est d'une famille dont nous avons entretenu nos lecteurs ⁷. La présence de ces deux personnages [187] montre la participation de certaines maisons de la Haute Banque dans cette société.

DISSOLUTIONS

Société coloniale de gérance et d'études
(*Les Annales coloniales*, 6 août 1937)

³ Max Begouën est le mari d'Anne Calvet. Elle appartient à la famille Calvet, grands industriels à Bordeaux (huiles). L'un d'eux, Jean, est marié à une de Lestapis.

Max Begouën est le fils du comte Jacques Begouën et de la comtesse née Devès. Toutes ces familles sont propriétaires de châteaux et certaines possèdent d'importants vignobles dans le Bordelais, entre autres ceux du château Le Burck donnant un vin renommé de l'Entre-deux-Mers. Le comte Jacques Begouën a le château de Bellegarde à Lamonzie-Montastruc (Dordogne).

⁴ Dans le tome II, nous avons parlé du député Samuel de Lestapis [*filis de Pierre Henri Marie de Lestapis et de Renée Pauline Marie DUGAS de LA BOISSONY. Dép. des Basses-Pyr. 1935-42*], parent de Raoul de Lestapis. Ce dernier a épousé Madeleine Begouën [sic. lire *Begouën*], son château est à Hagetmau (Landes). Un autre Lestapis, René, est le mari de Thérèse Prom et son château est à Eysines (Gironde). Bernard de Lestapis [°/°][*frère aîné du député des Basses-Pyr. Ép. Suzanne STELL*], ingénieur de l'École centrale (promotion de 1921), est directeur général de la société Ferrobloc (béton armé) et secrétaire général de la Société pyrénéenne du silico-manganèse [*AEC 1951 : Ferafric, Marocaine d'équipement et de matériaux*].

⁵ Gaston Gradis était marié à Georgette Deutsch de la Meurthe, fille de madame Henri Deutsch de la Meurthe née Raba, d'une famille déjà nommée. En secondes noces il a épousé une demoiselle Koechlin. Gaston Gradis est du cercle l'Union artistique, comme son parent Raoul Gradis.

Celui-ci est le fils de Henri Gradis et le père de Jean Gradis qui a épousé L. Goüin. Raoul Gradis a un château à Lormont (Gironde) et un hôtel à Paris, 47, rue de la Boissière où habitait Gaston Gradis en 1935 et 1936.

Les alliances matrimoniales des Gradis montrent l'importance capitaliste de cette famille.

⁶ Antoine *Julien* Bedouet : né le 23 février 1883 à Montoir-de-Bretagne. Agent de la maison Devès et Chaumet à Bamako dans les années 1910. Créateur d'une plantation de sisal apportée en 1919 aux Cultures de Diakandapé. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 22 octobre 1932)(N.D.L.R.)

⁷ André Massena donne son adresse 31, rue Lafayette, siège de la Banque de Neuflyze et Cie. En fait, il demeure 14, avenue Henri-Martin. Il est duc de Rivoli. Sa femme est Antoinette Allez, d'une famille très riche du commerce parisien. André Massena représente dans les conseils dont il fait partie les intérêts du groupe des Neuflyze.

Une récente assemblée a prononcé la dissolution anticipée de cette société anonyme au capital de 5.509.000 fr., ayant siège à Paris, 242, rue de Rivoli. Elle a nommé comme liquidateur titulaire M. Ernest du Rouret, à Paris, 16, rue de Varize, et comme liquidateur adjoint M. François Gouygou, à Courbevoie, 5, rue Auguste-Bailly.

SOCIÉTÉ COLONIALE DE GÉRANCE ET D'ÉTUDES
« SOCOGET »
Société anonyme au capital de 5.500.000 F, en liquidation.
(BALO, 11 mai 1959)

MM. les porteurs de parts de fondateur de la Société Coloniale de gérance et d'études « Socoget » sont convoqués en assemblée générale dans les bureaux de la société Ariel, 39, avenue de Friedland, Paris (6^e), le samedi 30 mai 1959, à 11 h. 30.

Ordre du jour

Rapport du liquidateur et *quitus* à donner à sa gestion ;

Décision à prendre concernant la répartition du solde de l'actif.

Ne peuvent assister à la réunion que les porteurs de parts — même propriétaires d'une seule part — ayant fait parvenir au liquidateur, soit leurs titres, soit un récépissé de dépôt de leurs titres dans une caucuse ou un établissement de crédit.

Le liquidateur,
MARQUIS DU ROURET,
53, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

WWE 1967 :

ROURET Ernest Marie René marquis de Geoffroy du. Administrateur de sociétés. Né à Essertenne (Hte-S.), le 26.6.1900. F. : de Félix et de Marie de Jacquët d'Andelarre. M. : le 7.7.1937, à Saint-Genis-Laval (Rhône), avec Hélène d'Aubarède. Enf. : Hugues, France et Éliane. Asc. : Guillaume 1^{er} (X^e s.), vicomte de Marseille ; *contre-amiral du R. (1748-1835)*, *ch. O de Saint-Louis et O. des Cincinnati* ; *Jean-Baptiste du R. mousquetaire du Roi (1675-1756)* ; *Antoine Prosper, marquis de Jacquët d'Andelarre cpt. de grenadiers (1680-1747)*. Ét. : Lycée Charlemagne Paris, Éc. de droit Paris, Éc. sc. pol. Gr. : Dr en droit, dipl. Éc sc pol. Carr. : prés.-dir. gén. Château de Tournon S.A. et S.C.I. Pierre-Curie (Parc Montaigne), *adm. banque La Hénin**, S.A. des Champagnes de Cazanove et Cie*, *Cie fermière des sources minérales Oulmès État* (Maroc)*, Soc. A.I. [S.C.I.] Le Chesnay-Trianon (Parly 2)[*Balkany ?*], commissaire aux comptes Soc. comm. de l'Ouest afr. [SCOA], Soc métall. de Gorcy, etc. Membre. Soc. fr. d'archéol. Récr. : général., archéol., natation, tennis. A. priv. . 53, av de Breteuil Paris 7, et Château de 06 Châteauneuf-de-Grasse ; prof. : « Parly 2 », av. de la Bretèche, 78 Le Chesnay, France.

Selon *la BIC et la piastre* :

ROURET Ernest Marie René marquis de Geoffroy du. Administrateur de sociétés. Né à Essertenne (Hte-S.), le 26.6.1900. F. : de Félix et de Marie de Jacquët d'Andelarre. M. : le 7.7.1937, à Saint-Genis-Laval (Rhône), avec Hélène d'Aubarède. Ét. : Lycée Charlemagne Paris, Éc. de droit Paris, Éc. sc. pol. Gr. : Dr en droit, dipl. Éc sc pol. Carr. : 1928-1937 : Sté coloniale de gérance et d'étude [> Culture Diakandapé] > 1929-1939 et 1941-1945 S.A. des Plantations de la Guinée française et de la Sté des plantations de Casamance (Sénégal). 1941-42 Fédération nationale des producteurs de sisal. Contrôleur des Salins du Midi et des salines de Djibouti*. 1951-55 adm. contrôleur

général des Distilleries de l'Indochine* puis adm. de diverses sociétés immobilières, du
Champagne de Cazanove* et d'Oulmès-État*.

Suite :

Société d'études et de gestion coloniales (SEGECO), 242, rue Rivoli, PARIS (1^{er}).